



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DE 318 100 \$ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX

Baie-Saint-Paul, le 13 mars 2024 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'annoncer un investissement total de 318 100 \$ dans des projets clés grâce à plusieurs de ses fonds.

Municipalité de L'Isle-aux-Coudres – Parc de la Pointe du Bout d'en Bas

Le projet Parc de la Pointe du Bout d'en Bas vise à développer, protéger et mettre en valeur ce site exceptionnel pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Ce dernier comprendra divers aménagements et infrastructures destinés à encourager les citoyens et touristes à s'approprier le fleuve, à avoir de saines habitudes de vie, le tout en favorisant la mise en valeur du paysage et la protection de la faune et la flore. Les retombées du projet sont importantes pour la municipalité de L'Isle-aux-Coudres et auront un impact direct sur le développement socioéconomique de plusieurs municipalités de la MRC de Charlevoix en raison des emplois créés, du potentiel touristique de cette nouvelle offre, des activités offertes et des investissements réalisés. La MRC investit un montant de 150 000 \$ grâce au Fonds éolien d'innovation et de développement régional.

Municipalité des Éboulements

La municipalité des Éboulements finalise les travaux de rénovation et d'agrandissement du Pavillon Jean-Paul Parent du Camp Le Manoir, en vue de sa transformation en Centre communautaire de loisirs. Parmi les améliorations, on compte une salle de réception pour 60 personnes, une cuisine pour des repas communautaires ou des ateliers, une salle d'entraînement, des blocs sanitaires, un espace dédié à l'escalade, et un vestiaire pour les groupes. L'agrandissement prévoit une salle polyvalente permettant la pratique d'activité physique, des rassemblements et réceptions pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes. Le projet ajoutera donc un large éventail d'activités aux citoyens de la municipalité et à ceux des municipalités environnantes. La MRC octroie un montant de 150 000 \$ provenant du Fonds éolien d'innovation et de développement régional.

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

Grâce à son Fonds région et ruralité – volet développement du loisir, la MRC accorde un montant de 12 000 \$ pour le projet visant à aménager une aire de repos et à installer des équipements de sécurité sur une portion de 125 mètres du prolongement de la piste cyclable La Riveraine. Cette extension, d'une longueur totale de 625 mètres (phase 2), relie la rue Bergeron au chemin de la Montagne secrète, passant par la Coopérative de solidarité l'Affluent et menant jusqu'au Club Med Charlevoix.

Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-Saint-Paul

La MRC de Charlevoix maintient son soutien à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-Saint-Paul en allouant 4 400 \$ pour le renouvellement du Service d'aide à la recherche de logement (SARL). Le SARL offre un accompagnement personnalisé dans la quête de logement trois jours par semaine. Ce financement est issu du Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix.

Activités interculturelles du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025

➤ Atelier interculturel pour les jeunes enfants

En collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est et le Centre de services scolaire de Charlevoix, un atelier avec Balby Gadoh sera offert dans certaines écoles primaires de la région. Cet artiste passionné et provenant du Togo partagera son parcours d'immigration à travers une conférence dynamique et rythmée. Les élèves auront l'occasion d'explorer les motifs, les défis et les réussites liés à l'immigration, tout en découvrant les rythmes ouest-africains. L'authenticité et l'humour de Balby Gadoh rendront cette expérience immersive et mémorable. C'est un montant de 1 700 \$ qui est accordé au projet qui est relié au [Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025](#) et est rendu possible avec la participation financière du gouvernement du Québec.

Fonds éolien d'innovation et de développement régional (Parc éolien de la rivière du Moulin)

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements affectés au Fonds éolien du Parc éolien de la rivière du Moulin permettent de soutenir financièrement des projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca